



## NOTE DE SYNTHÈSE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2021

**MESDAMES ET MESSIEURS  
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

Seloncourt, le 22 janvier 2021

- **ASSEMBLEE DELIBERANTE**

#### **1/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2020**

Conformément aux règles de transmission des actes réglementaires, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2020 joint au projet de délibération.

- **PERSONNEL**

#### **2/ Avancements de grade – création/suppressions de postes**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des avancements de grade 2021, il est proposé :

- d'accepter la promotion de 7 agents à compter des dates indiquées,
- de supprimer les emplois d'origine dès la date effective de l'avancement.

La Commission Personnel, réunie le 20 janvier 2021, a émis un avis favorable.

#### **3/ Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet au service Education-Jeunesse**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Compte tenu des nécessités de service liées à l'animation du service périscolaire et restauration scolaire, Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet au service Education.

La Commission Personnel, réunie le 20 janvier 2021, a émis un avis favorable.

- **VOIRIE-CIRCULATION**

**4/ Enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de génie civil de télécommunication – Rue d'Audincourt (RD34) – Maîtrise d'ouvrage SYDED**

- Avant-Projet-Sommaire (A.P.S.) établi par le SYDED pour l'étude de l'opération d'enfouissement des réseaux d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication sur la RD 34 approuvé en séance du 23 juin 2020 avec autorisation de poursuivre les études ; Montant total de l'opération 525 000 € T.T.C. ; estimation participation Ville de Seloncourt : 331 900 €
- Convention établie en fonction des études stade Avant-Projet-Définitif (A.P.D.) ; Montant total de l'opération inchangé à 525 000 € T.T.C ; Participation financière revue à la baisse pour la Ville de Seloncourt : 316 150 €

La Commission Voirie-Circulation, réunie le 11 janvier 2021, a émis un avis favorable.

**5/ Rue d'Audincourt – éclairage public – demande de subvention au SYDED**

- Subvention calculée au taux de 25 % de la dépense subventionnable de 43 670 € arrondie à 10 917 €
- Les travaux E.P. seront effectués suivant la planification des travaux d'enfouissement SYDED

La Commission Voirie-Circulation, réunie le 11 janvier 2021, a émis un avis favorable.

- **URBANISME**

**6/ Correctif de la délibération d'approbation de la modification n°3 du PLU du 16 décembre 2020**

Par délibération en date du 16 décembre 2020, le conseil municipal a approuvé la modification n°3 du PLU portant sur l'évolution de trois orientations d'aménagement et de programmation (OAP – « Entrée de ville », « Rue de la Pâle » et « Secteur Rue Neuve ») ainsi que sur des ajustements du règlement (suppression de l'emplacement réservé n°10 en lien avec les évolutions de l'OAP « Secteur Rue Neuve »).

Il s'avère que le dossier d'approbation de la modification n°3 du PLU validé contient une erreur matérielle. Les corrections proposées se trouvent dans la fiche ci-jointe.

- **BATIMENTS – PATRIMOINE - CIMETIERE**

**7/ Extension et rénovation de l'école Marcel Levin – Demande de subventions**

Ces travaux consistent à créer une extension de deux classes supplémentaires de 57m<sup>2</sup> minimum, intégrées dans les deux ailes arrière du bâtiment, ainsi qu'une rénovation du bâtiment existant (sols, peintures intérieures, toiture et zinguerie si nécessaire, conformité aux normes et règles existantes).

L'opération est estimée à **460 000.00 € T.T.C.** soit **383 333.33 € H.T.**

Les travaux d'extension et de rénovation se porteraient à 333 333.00 € H.T. soit 400 000.00 € T.T.C.

Des subventions peuvent être sollicitées :

- Au Département du Doubs, dans le cadre du volet A du P@C25, Axe 3, Volet A « soutien aux projets territoriaux »,
- A l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (D.S.I.L.)

Consultation des entreprises : fin Mai 2021

Démarrage des travaux : Août 2021

Délai des travaux : 6 mois

La Commission Bâtiments-Patrimoine-Cimetière, réunie le 12 janvier 2021, a émis un avis favorable.

**QUESTIONS ORALES**

Selon éléments avancés en début de séance.

**INFORMATIONS**

**DECISIONS ET ARRETES DU MAIRE** (cf. tableaux joints)